

L'aménagement des forêts :

À la recherche d'un équilibre

Les forêts du Canada font non seulement partie intégrante de l'environnement, mais elles sont aussi un élément essentiel de l'économie de notre pays. L'histoire des relations entre les environmentalistes et les représentants de l'industrie forestière est émaillée de conflits bien compréhensibles, étant donné les intérêts divergents des deux groupes : les industriels n'ont d'autre but que d'abattre des arbres, ce que voudraient empêcher les défenseurs de la forêt. Toutefois, les arbres ayant l'avantage d'être une ressource renouvelable, il serait possible, grâce à un bon aménagement forestier, de concilier les intérêts des uns et des autres. Ce compromis favoriserait à la fois l'économie du pays et la santé des forêts.

Le Canada, dont les exportations dans ce secteur se chiffrent à 23 milliards \$, est le premier exportateur de produits forestiers du monde. Plus d'un cinquième de toute l'exploitation forestière et de la production de bois et de papier est canadien. L'indus-

trie forestière, qui représente 10 % de la production canadienne de biens à valeur ajoutée et constitue une composante essentielle de l'excédent de la balance commerciale du Canada.

De plus, l'industrie forestière joue un rôle de premier plan dans le domaine de l'emploi. En effet, elle occupe directement près de 300 000 personnes, chiffre le plus élevé depuis la récession de 1980-1981, et deux fois autant d'employés travaillent pour des entreprises qui lui sont associées. Environ 350 villes et collectivités doivent leur existence à cette industrie, qui représente également 26 % du secteur manufacturier du Canada. C'est une industrie qui continue de prospérer, comme l'illustre son taux de croissance de 71 % entre 1982 et 1987. En un an seulement, de 1986 à 1987, les expéditions ont augmenté de 15,5 % pour atteindre 46,8 milliards \$. En fait, le Canada est un des rares pays à dépendre autant de ses forêts pour subvenir à ses besoins sociaux et économiques.

Si renouvelables soient-elles, les forêts ne sont pas inépuisables. En outre, l'industrie forestière n'est pas la seule dont l'existence dépende d'un bon aménagement des forêts. Le déboisement porte atteinte au recyclage des éléments vitaux que sont le carbone, l'azote et l'oxygène, et contribue au réchauffement du globe. L'homme lui-même, en tant que partie intégrante de l'écosystème planétaire, dépend pour sa survie de la santé de nos forêts.

Ceci dit, seulement la moitié des arbres abattus au Canada le sont par l'industrie forestière. Au moins autant sont détruits chaque année par les incendies et les parasites. Dans la seule année 1990, plus de 9 000 incendies ont dévasté les forêts canadiennes et la plupart sont attribuables à des causes naturelles, dont la foudre.

Le Gouvernement du Canada, de concert avec les 10 provinces et le secteur privé, s'est donné pour tâche de débarrasser les parcs et les forêts de leurs ennemis naturels. Au chapitre du contrôle des insectes et animaux nuisibles, le Canada a généralisé l'emploi d'un insecticide biologique, le *Bacillus thuringiensis*, méthode plus sûre que les insecticides chimiques utilisés auparavant. Le Canada a également été le premier à utiliser des herbicides qui peuvent être employés en toute sécurité. Les herbicides servent princi-

palement à enrayer la végétation envahissante (mauvaises herbes et broussailles) qui entrave la régénération des forêts. L'utilisation de ces divers pesticides chimiques et biologiques est strictement contrôlée et n'a été autorisée qu'à la suite de recherches approfondies menées par le gouvernement fédéral. Malgré cela, des permis d'utilisation ne sont octroyés que pour des endroits précis et dans certaines conditions afin d'écarter le moindre risque.

De toutes les méthodes utilisées pour préserver nos forêts, aucune ne surpasse le reboisement. De 1975 à 1990, le Canada a triplé la superficie de plantation et a quadruplé le nombre d'arbres plantés. À l'heure actuelle, on plante au Canada un milliard d'arbres par an, soit deux nouveaux arbres pour chaque arbre coupé. Selon une étude récente, le volume de croissance net des forêts du Canada a augmenté, de 1976 à 1986, de 693 millions de mètres cubes, soit de 2,5 %.

Toutefois, notre rôle va au delà du simple reboisement. Le Canada a ouvert la voie dans la recherche visant à améliorer à la fois la qualité et la survie des semis de pépinière, ainsi qu'à parvenir à un meilleur équilibre entre les arbustes et les arbres à maturité.

Ainsi, en procédant au reboisement, en améliorant les mesures de prévention des incendies et les techniques de lutte contre l'incendie et en utilisant des pesticides et des herbicides moins nocifs, le Canada est bien décidé à assurer à la fois la croissance de l'industrie forestière et la protection de l'environnement. L'avenir de nos enfants et de nos petits-enfants en dépend. ♦



Masterfile/Al Harvey

Grâce à un bon aménagement forestier, il serait possible de concilier les intérêts des environmentalistes et ceux de l'industrie forestière.